



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

journée mondiale contre le SIDA

Question au Gouvernement n° 367

Texte de la question

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE SIDA

M. le président. La parole est à Mme Fannette Charvier, pour le groupe La République en marche.

Mme Fannette Charvier. Madame la ministre des solidarités et de la santé, 153 000 personnes atteintes, dont 25 000 qui l'ignorent, 6 000 nouveaux cas par an : tels sont les implacables chiffres de la contamination par le VIH en France.

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, vendredi dernier, le Président de la République a tenu à rappeler que la bataille contre cette maladie n'était pas encore gagnée et que cette lutte reposait sur quatre piliers : la protection, le dépistage, le traitement et l'acceptation sociale.

Vieillir avec le sida, c'est aujourd'hui possible, à condition que le dépistage soit davantage précoce. Notre défi réside donc dans la prévention, et j'en profite pour saluer l'excellent travail des associations sur le terrain.

Depuis les années 90, la prise en charge des personnes atteintes par le virus a évolué de façon considérable. Si le VIH ne se guérit toujours pas, les malades ont aujourd'hui, grâce à l'amélioration des traitements antirétroviraux, une vie que l'on peut qualifier de plus ordinaire : ils peuvent travailler, avoir des enfants et leur espérance de vie est quasiment identique à la moyenne de la population française.

Si le contexte a changé, la perception du sida aussi, en particulier chez les jeunes pour lesquels l'usage du préservatif est nettement en baisse, selon l'Inpes – Institut national de prévention et d'éducation pour la santé. Le sida n'arrive plus en tête de leurs préoccupations de santé. Pire, un jeune sur quatre n'en a plus peur !

Madame la ministre, comment, dans ce contexte, continuer à sensibiliser ? Quelles actions comptez-vous mener afin de poursuivre et d'amplifier les campagnes de prévention à destination des jeunes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Madame la députée, vous venez de le rappeler, le nombre de cas de séropositivité découverts en France est stable : 6 000 nouvelles personnes sont, chaque année, concernées. Ce nombre a, depuis 2013, relativement peu diminué et reste notamment stable chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes.

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, mon ministère, en partenariat avec l'agence Santé publique France, a mis en place une grande campagne de prévention visant à informer et à valoriser les offres

de dépistage du VIH.

Ces dispositifs de dépistage existants sont complémentaires, car ils visent à toucher des publics différents.

Il existe aujourd'hui quatre façons de se faire dépister : le test pratiqué dans un laboratoire d'analyses médicales – 5,3 millions de tests ont été réalisés en 2016 – ; les tests pratiqués dans les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic du VIH ; le test rapide d'orientation diagnostique – TROD –, proposé par des acteurs associatifs, qui a été réalisé sur 56 000 personnes en 2016 ; et, enfin, l'auto-test, qui est en vente en pharmacie et qui a, lui, été vendu à 74 000 personnes en 2016.

Les objectifs de la France, comme ceux de l'Organisation mondiale de la santé – OMS – sont de faire en sorte que 95 % de l'ensemble des personnes connaissent leur séropositivité, que 95 % des personnes connaissant leur séropositivité au VIH aient accès aux traitements, et que 95 % des personnes sous traitement voient leur charge virale supprimée, négative d'ici à 2020.

Madame la députée, nous souhaitons, par nos actions très engagées, renforcer l'usage des préservatifs par les jeunes, et notamment par les jeunes homosexuels, renforcer les actions de dépistage pour que chacun connaisse sa séropositivité, améliorer les traitements comme prévention, notamment le traitement pré-exposition – PrEP –, ou le traitement post-exposition.

Données clés

Auteur : [Mme Fannette Charvier](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 367

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 décembre 2017](#)